



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Philippines

Question écrite n° 66068

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les récents massacres perpétrés dans une île des Philippines suite à une rivalité politiques. Il semblerait que près de soixante personnes, composées d'élus et de journalistes, aient été exécutées dans d'atroces conditions à quelques mois d'élections locales et nationales. Il souhaiterait connaître quel rôle entend jouer la France dans ce dossier.

Texte de la réponse

Le 23 novembre 2009, 57 personnes, parmi lesquelles se trouvaient 26 journalistes, ont été assassinées par les membres d'une milice privée au service de la famille Ampatuan, l'une des plus puissantes de la province de Maguindanao, sur l'île de Mindanao, au sud des Philippines. Ce massacre visait à empêcher des rivaux politiques d'enregistrer leurs candidatures aux prochaines élections, qui sont prévues pour mai 2010. Il s'agit là de l'attaque la plus meurtrière prenant pour cibles des journalistes. Après proclamation de la loi martiale dans la province pendant près d'une semaine, les forces de l'ordre ont arrêté et inculpé près de 200 suspects, dont l'instigateur présumé de la tuerie. La France a immédiatement condamné ces assassinats particulièrement odieux, visant en priorité des femmes et des journalistes. Elle s'efforcera de donner une suite favorable aux demandes d'assistance technique qui pourraient lui être présentées dans le cadre de l'enquête. Les Philippines sont la proie de violences politiques récurrentes, exacerbées en période électorale, qui se marquent notamment par des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires de journalistes et de militants des droits de l'homme. La France soutient les Philippines dans le domaine de la gouvernance des forces de police. L'Union européenne vient par ailleurs de mettre en place un programme de soutien à la justice philippine (EPJUST), doté de 3,9 MEUR, qui vise à renforcer l'efficacité des services de police et de justice chargés d'enquêter sur les crimes extrajudiciaires et les disparitions forcées, en ciblant en particulier la protection des témoins.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66068

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2009, page 11575

Réponse publiée le : 19 janvier 2010, page 532